

---

**Présidence : Ukraine****971<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 14 novembre 2013

Ouverture : 9 h 35

Clôture : 11 h 55

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DES COPRÉSIDENTS DU GROUPE DE MINSK

Coprésident du Groupe de Minsk (Fédération de Russie), Coprésident du Groupe de Minsk (France), Coprésident du Groupe de Minsk (États-Unis d'Amérique), Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont est saisie la Conférence de Minsk de l'OSCE, Président, Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/940/13), Suisse (PC.DEL/944/13 OSCE+), Turquie (PC.DEL/946/13), Arménie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/938/13), Azerbaïdjan (PC.DEL/949/13)

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU REPRÉSENTANT PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE POUR LE CONFLIT DONT EST SAISIE LA CONFÉRENCE DE MINSK DE L'OSCE

Examiné au titre du point 1 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour: ALLOCUTION DES COPRÉSIDENTS DES  
DISCUSSIONS INTERNATIONALES DE GENÈVE

Coprésident des Discussions internationales de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (OSCE), Coprésident des Discussions internationales de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (Union européenne), Coprésident des Discussions internationales de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud (Nations Unies), Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/941/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/939/13), Fédération de Russie, Suisse (PC.DEL/945/13 OSCE+), Turquie (PC.DEL/947/13), Géorgie (PC.DEL/948/13), Président

Point 4 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT  
DE LA PRÉSENCE DE L'OSCE EN ALBANIE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1095 (PC.DEC/1095) sur la prorogation du mandat de la Présence de l'OSCE en Albanie ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT  
DE LA MISSION DE L'OSCE AU MONTÉNÉGRO

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1096 (PC.DEC/1096) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE au Monténégro ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT  
DE LA MISSION DE L'OSCE À SKOPJE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1097 (PC.DEC/1097) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE à Skopje ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1098 (PC.DEC/1098) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN SERBIE

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1099 (PC.DEC/1099) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Serbie ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 9 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

*Élections présidentielles tenues au Tadjikistan le 6 novembre 2013* : Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/942/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/943/13), Tadjikistan

Point 10 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à l'application du Plan d'action pour l'amélioration de la situation des Roms et des Sintis (réunion dédiée au dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de l'OSCE de 2003) tenue les 7 et 8 novembre 2013* : Président
- b) *Participation du Président du Conseil permanent, l'Ambassadeur I. Prokopchuk, à la réunion du Conseil de partenariat euro-atlantique tenue à Bruxelles le 12 novembre 2013* : Président

Point 11 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution du rapport du Secrétaire général (SEC.GAL/190/13 OSCE+)* : Directeur du Bureau du Secrétaire général
- b) *Visite effectuée par le Secrétaire général à Moscou les 7 et 8 novembre 2013* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/190/13 OSCE+)

- c) *Participation du Secrétaire général au Dialogue de Séoul 2013 sur les questions de défense, qui s'est déroulé du 11 au 13 novembre 2013* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/190/13 OSCE+)
- d) *Facilitation, par l'OSCE, des élections municipales dans les municipalités du nord du Kosovo* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/190/13 OSCE+)
- e) *Nomination de M. Joachim Müller en qualité de Directeur du Département de l'administration et des finances et de M. Terje Haegen en tant que Directeur du Département des ressources humaines* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/190/13 OSCE+)

Point 12 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Ouverture, le 14 novembre 2013, d'une exposition photographique intitulée « Améliorer les conditions de vie, renforcer la confiance » consacrée aux projets de l'OSCE relatifs à l'eau* : Directeur du Bureau du Secrétaire général
- b) *Questions d'organisation liées à la vingtième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE prévue à Kiev les 5 et 6 décembre 2013* : Président
- c) *Annonce d'un concert caritatif parrainé par les ambassadeurs devant être donné à Vienne le 22 novembre 2013* : Président

4. Prochaine séance :

Mardi 19 novembre 2013 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Conseil permanent**

PC.DEC/1095  
14 November 2013

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**971<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 971 du CP, point 4 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1095  
PROROGATION DU MANDAT DE  
LA PRÉSENCE DE L'OSCE EN ALBANIE**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Présence de l'OSCE en Albanie jusqu'au  
31 décembre 2014.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Conseil permanent**

PC.DEC/1096  
14 November 2013

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**971<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 971 du CP, point 5 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1096  
PROROGATION DU MANDAT DE  
LA MISSION DE L'OSCE AU MONTÉNÉGRO**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE au Monténégro jusqu'au 31 décembre 2014.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1097  
14 November 2013

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**971<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 971 du CP, point 6 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1097**  
**PROROGATION DU MANDAT DE**  
**LA MISSION DE L'OSCE À SKOPJE**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE à Skopje jusqu'au  
31 décembre 2014.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Conseil permanent**

PC.DEC/1098  
14 November 2013

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**971<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 971 du CP, point 7 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1098  
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION  
DE L'OSCE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine jusqu'au 31 décembre 2014.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1099  
14 November 2013

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**971<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 971 du CP, point 8 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1099**  
**PROROGATION DU MANDAT DE**  
**LA MISSION DE L'OSCE EN SERBIE**

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Serbie jusqu'au  
31 décembre 2014.